



COMMUNE DE RENNAZ

CONSEIL GENERAL

Procès-verbal no 05 de la législature 2016-2021 de la séance ordinaire du Conseil général de la Commune de Rennaz

du 26 octobre 2017 à 20h00
A « l'arennaz », collège de Rennaz

Présidence : M. Yvan Burnier, Vice-président

Sont présents : A l'appel :
36 membres présents sur 44 conseillères et conseillers

Pour la Municipalité :
Mme Muriel Ferrara, MM. Gérald Dumusc, Fabio Lecci et Pierre-Henri Légeret, Municipaux

Mme Marie-Noëlle Fahrni, boursière

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 juin 2017
4. Admissions - démissions
5. Communications municipales
6. Préavis no 10/2016-2021 : règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance
7. Préavis no 13/2016-2021 : arrêté d'imposition 2018
8. Préavis no 14/2016-2021 : remplacement d'eau potable et de défense incendie aux lieux-dits « Grange-des-Tilles » et « Pré-de-la-Croix »
9. Divers et propositions individuelles

M. Florian Dutoit, Président étant malade la séance sera présidée par M. Yvan Burnier, Vice-président.

M. Yvan Burnier, Vice-président, ouvre la séance en saluant l'Assemblée, la Municipalité, Mme Marie-Noëlle Fahrni, boursière, la presse représentée par Radio Chablais et remercie chacun pour sa présence. Il excuse l'absence de M. Charly Monnard, Syndic.

Le Vice-président informe l'assemblée que la séance est enregistrée.

1. Appel

La secrétaire fait l'appel : 36 conseillères et conseillers sont présents avec le Vice-président.

Se sont excusés :

Mmes Christine Allamand, Ruby Bakshi Khurdi, Coraline Borloz Mottier, Valérie Légeret, Evelyne Lüthi, Corinne Rey et M. Florian Dutoit, Président.

Mme Silvija Tileva est absence.

Le quorum étant atteint, le Vice-président déclare la séance ouverte.

Après l'appel, l'Assemblée se compose de 36 membres avec le Vice-président, soit 35 votes à main levée et 36 votes à bulletin secret.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par **34 oui, 0 non et 1 abstention**, tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 juin 2017

M. Emanuele Ferrara demande une modification à la page 5, titre : COORIDAT (Coordination intercommunal pour le développement et l'aménagement du territoire).

Remplacer le mot « association », par « groupe de travail » et rajouter quelques informations complémentaires :

« C'est un nouveau groupe de travail des trois communes Villeneuve, Noville et Rennaz, un organe de travail pour la gestion des surfaces communales. Ce groupe doit rendre un rapport d'activité auprès du Conseil général. Il est financé par le budget »

Le procès-verbal est adopté à **l'unanimité**, tel que modifié.

Le Vice-président remercie la secrétaire pour son travail.

4. Admissions – démissions

Il y a une nouvelle admission : M. Cédric Girardoz.

Pas de démission.

Après les démissions et admissions, l'Assemblée se compose de 37 membres avec le Vice-président, soit 36 votes à main levée et 37 votes à bulletin secret.

5. Communications municipales

M. Gérald Dumusc, Municipal

➤ *Bâtiments :*

Les premières estimations pour la réfection totale de la Maison de Commune se montent à environ CHF 600'000.--. Un préavis sera soumis au Conseil général au début 2018.

➤ *La route du village :*

Les obstacles ne sont pas très esthétiques. Une réunion a eu lieu avec la Commission qui est en charge de ce dossier pour travailler sur le projet d'exécution qui sera mis à l'enquête, mais avant il sera envoyé en consultation au Service de l'Etat de Vaud. Une présentation au Conseil général et à la population sera faite au moment opportun. Le planning reste le même. Les travaux de transformation de la traversée du village commenceront après l'ouverture de l'Hôpital Riviera-Chablais.

➤ *Place multisport pour les jeunes :*

La réalisation correspond totalement aux attentes. Un panneau avec son règlement complet d'utilisation arrivera prochainement. Des déprédations ont déjà été constatées. Une table de pingpong et des bancs seront mis en place pour la fin de l'année. L'inauguration du terrain est prévue courant printemps 2018.

➤ *Jardin d'enfants, 2ème partie de la rénovation :*

La Municipalité a discuté des prochains aménagements à apporter à la deuxième partie du parc et aux changements des barrières. Un préavis sera soumis au Conseil général début 2018.

➤ *Nouvel employé communal :*

M. Nicolas Borloz a commencé au 1^{er} septembre 2017. Il répond aux attentes de la Municipalité. C'est une personne très polyvalente.

➤ *Fête du village :*

Il remercie encore le Comité de la Fête du village pour leur investissement et le travail fourni. La fête a été réussie.

Mme Muriel Ferrara, Municipale

➤ *Les déchets :*

Le problème des déchets indésirables dans la benne à papier reste d'actualité. L'employé communal passe chaque jour une heure à la trier et à la contrôler. La proposition du règlement sur les caméras de vidéosurveillance permettra entre autre de poser des caméras pour espérer une amélioration de l'utilisation de cette benne.

Le ramassage des objets encombrants auront lieu le lundi suivant. La prise en charge concerne les quantités de déchets de taille normale. En cas de désencombrement d'une cave ou d'un appartement, les habitants sont priés d'aller directement à la Satom.

➤ *Les forêts :*

Après la tempête du 18 août, beaucoup de dégâts ont été constatés dans nos forêts, surtout le long du Rhône. Tous les peupliers ont été couchés. Les arbres vont devoir être éliminés. Des subsides devraient être touchés. L'Arborétum a également subi des dommages. Trois arbres ont dû être coupés.

➤ *La police des constructions :*

L'ouverture de HRC (Hôpital Riviera Chablais) est prévue pour le 1^{er} juillet 2019, fin des travaux annoncés pour mars 2019.

Concernant le para-hospitalier, le début des travaux a commencé. L'ouverture est prévue en même temps que HRC (Hôpital Riviera Chablais).

➤ *PPA Les Cornettes :*

Il n'y a pas de nouvelle du Tribunal. Le dossier suit son cours.

M. Fabio Lecci, Municipal

➤ *Les écoles :*

Suite à la rentrée des classes, il a été constaté rapidement des soucis au niveau des transports des écoliers. Certains effectifs de bus ont été doublés. Un nouveau départ entre Roche et Chessel a été créé pour éviter une longue attente pour les enfants. Tout est rentré dans l'ordre.

Un appel est lancé pour trouver des patrouilleurs adultes pour assurer les traversées de route, surtout pour l'heure de midi. Pour les personnes intéressées, il faut prendre contact avec la direction de l'établissement scolaire.

➤ *Animations du village :*

Concernant la Fête du village, il relève l'excellent travail du Comité d'organisation. Les comptes seront bouclés au 31 octobre. Un léger bénéfice est prévu. Il sera versé à l'association Sparadrap.

M. Pierre-Henri Légeret, Vice Syndic

➤ *Le Cimetière :*

La haie a été coupée.

➤ *Protection civile :*

Le recensement et le contrôle des abris PC privés de la Commune sont programmés.

➤ *SDIS (Service Défense Incendie et Secours) du Haut-Lac :*

Le recrutement est prévu le 2 novembre 2017, dès 19h00, à la caserne des pompiers.

La Municipalité a donné sa bénédiction pour que le nouvel employé communal soit membre du SDIS afin de pouvoir répondre présent en cas de sinistre pendant la journée.

➤ *Service des eaux :*

M. Schneeberg a contrôlé les compteurs EPUDEHL qui comptent l'entrée de l'eau sur la commune. Il a constaté que tout est en fonction.

Un devis a été demandé pour contrôler les canalisations de la commune. Des travaux seront donc entrepris prochainement et M. Pierre-Henri Légeret espère que les résultats seront positifs.

M. Charly Monnard, Syndic

Excusé.

6. Préavis no 10/2016-2021 : règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance

La lecture du rapport est entendue par l'assemblée, rapporteur Mme Helena Mayor. Une copie du rapport a été distribuée par courrier ou par e-mail avant la séance.

Le Vice-président passe en revue le règlement point après point. Il invite chacun à prendre la parole au point nommé.

En réponse à la question de M. Dominique Weber sur les coûts des déprédations, M. Gérald Dumusc explique que le premier chiffre est l'heure de l'employé communal pour le contrôle journalier de la benne à papier.

M. Gérald Dumusc décrit les endroits sensibles dans la commune où il a été déjà constaté des incivilités. Ce règlement donne la possibilité d'installer des caméras qui pourraient s'avérer dissuasives, afin de protéger les bâtiments et les espaces publics d'actes de malveillance. L'équipement des lieux se fera en fonction des nécessités, des expériences et du financement.

La parole n'étant plus demandée, il est passé au vote du préavis.

Ce préavis est adopté à main levée par **34 oui, 1 non et 1 abstention.**

7. Préavis no 13/2016-2021 : arrêté d'imposition 2018

La lecture du rapport est entendue par l'assemblée, rapporteur M. Vincenzo Santagata. Une copie du rapport a été distribuée par courrier ou par e-mail avant la séance.

Après avoir entendu les questions de l'Assemblée et les réponses de la Municipalité, il en ressort les points principaux suivants :

Pour la Municipalité, il est important de garder une situation financière saine. Elle souhaite pouvoir réaliser année après année des projets et maintenir le patrimoine existant de la Commune. L'augmentation du taux permet de couvrir le ménage communal, soit les frais de fonctionnement. Une partie des fonds de réserve sont déjà affectés.

M. Emanuele Ferrara est contre l'augmentation de 3.5 points. Il trouve que l'augmentation n'est pas justifiée dans l'état actuel des comptes. Les finances sont saines. Ces dernières années bien qu'un déficit a été annoncé à chaque budget, les comptes ont été presque à chaque fois positifs. La réserve au bilan pourrait couvrir à 100% les investissements. Les recettes fiscales aléatoires sont importantes. Est-ce qu'il y a vraiment urgence d'augmenter ?

M. Dominique Weber explique qu'après analyse des documents, il n'a pas trouvé à quoi va servir précisément cette augmentation. Il soulève également que la dette par habitant est très faible. Il est aussi contre la hausse d'impôt.

M. Maurice Borloz ne voit pas l'urgence d'augmenter l'impôt afin d'avoir de l'argent cash maintenant. Il trouve la situation un peu floue.

Après les débats, M. Michel Mingard, appuyé par plus de cinq membres de l'Assemblée, demande une votation à bulletin secret.

Une interruption de séance de 10 minutes est demandée par le Vice-président afin d'organiser le déroulement de la votation.

La Municipalité explique à l'assemblée que si le préavis est refusé le taux actuel, soit 67.5% de 2016 sera maintenu.

Le Vice-président passe en revue l'arrêté d'imposition point après point. Il invite chacun à prendre la parole au point nommé.

La parole n'étant plus demandée, il est passé au vote du préavis à bulletins secrets, tel que présenté.

Ce préavis est refusé à **bulletin secret par 28 non, 6 oui et 3 abstentions.**

8. Préavis no 14/2016-2021 : remplacement d'eau potable et de défense incendie aux lieux-dits « Grange-des-Tille » et « Pré-de-la-Croix »

La lecture des rapports est entendue par l'assemblée, rapporteur M. Sébastien Fontannaz pour la commission chargée d'étudier l'objet et par M. Vincenzo Santagata pour la Commission de gestion et des finances. Une copie des rapports a été distribuée par courrier ou par e-mail avant la séance.

Mme Carine Deladoey rebondit sur la remarque de la Commission sur les abréviations. Elle remercie la Municipalité de bien vouloir à l'avenir donner l'information.

M. Maurice Borloz demande une précision sur le bouclage du projet de la 187, est-ce que cela concerne les travaux prévus par le fond d'investissement à CHF 150'000.- du taux d'imposition ? M. Pierre-Henri Légeret le lui confirme.

M. Emanuele Ferrara demande quelques explications afin de clarifier le préavis. Les chiffres ne sont pas toujours très clairs. Il encourage la Municipalité à être plus précise.

En réponse à ses questions, la Municipalité confirme que nous ne sommes pas commune boursière et que la TVA sera récupérée. M. Gérald Dumusc explique également que dans un devis fait par un bureau agréé, le point « divers et imprévus » est toujours budgétisé à 10%.

La parole n'étant plus demandée, il est passé au vote du préavis.

Ce préavis est adopté à **main levée à l'unanimité.**

9. Divers et propositions individuelles

Carrière d'Arvel, le Vice-président

Le Vice-président transmet l'information suivante de la part de M. Florian Dutoit, Président.

Comme décidé par vote à la dernière séance du Conseil général, une lettre a été envoyée au Conseil d'état. Une réponse signée par Mme de Quattro a été reçue. Puis, une séance a eu lieu dans les bureaux des Carrières d'Arvel en présence de MM. Charly Monnard, Pierre-Henri Légeret et Florian Dutoit. Etant donné que MM. Monnard et Dutoit sont absents et qu'une présentation au Conseil général par des représentants des Carrières, du bureau d'ingénieurs géologues CSD et du canton est en train d'être organisée par le Président, en accord avec M. Monnard, les informations à ce sujet sont reportées pour la prochaine séance du mois de décembre.

Nomination dans les commissions, le Vice-président

Comme déjà annoncé, et afin de pouvoir utiliser au mieux les compétences de chacun, un document est distribué afin de transmettre au bureau du Conseil les compétences professionnelles, les intérêts, les talents cachés, les hobbies etc. ceci afin de pouvoir en tenir compte lors de la répartition des conseillers dans les commissions. Ces données nous seront précieuses, mais sont bien évidemment facultatives. Il est précisé, pour ceux qui portent une grande importance à la confidentialité des données privées, que celles-ci ne seront connues que du bureau du Conseil général.

Une copie du document sera transmise aux personnes excusées.

Dates des prochaines séances du Conseil général, le Vice-président

D'entente entre La Municipalité et le bureau du Conseil, les dates suivantes ont été retenues :

Séances principales

- Jeudi 21 juin 2018
- Jeudi 11 octobre 2018 (vacances scolaires du 13 au 28 octobre 2018)
- Jeudi 6 décembre 2018

Séances de réserve

Ces séances seront convoquées si des dossiers doivent être traités en dehors des séances principales.

- Jeudi 8 mars 2018
- Jeudi 3 mai 2018
- Jeudi 20 septembre 2018
- Jeudi 14 mars 2019

Sortie de fin d'année législative

- Samedi 2 juin 2018

Quartier du Maillez, M. Dominique Weber

M. Dominique Weber se fait porte-parole des entreprises du quartier du Maillez. Il informe la Municipalité que les réfugiés urinent contre les murs.

Il s'inquiète également d'une forte augmentation de la population de pigeons. Il se demande si l'élevage de ces oiseaux est autorisé. M. Pierre-Henri Légeret ne peut lui répondre de suite.

Caisse de pension communale, M. Emanuele Ferrara

En réponse à M. Emanuele Ferrara, M. Fabio Lecci confirme qu'il n'est pas envisagé de changer de caisse de pension communale. Le coût pour un tel changement est beaucoup trop onéreux. Par contre, la révision du plan de prévoyance de la CIP (Caisse Intercommunale de Pension) a été adoptée par l'assemblée des délégués et déploiera ses effets à partir du 1^{er} janvier 2019.

Ombrage du jardin d'enfants, Mme Sarah Sculati

En réponse à Mme Sarah Sculati, M. Gérald Dumusc répond que deux arbres ont déjà été plantés. Pour la rénovation de la deuxième partie, le projet n'est pas encore réalisé, mais il sera proposé de l'ombrage naturel.

ASPIHL (Association Scolaire et Parascolaire Intercommunale du Haut-Lac), M. Dominique Weber

M. Dominique Weber demande des nouvelles du dossier. M. Fabio Lecci informe que le Canton de Vaud a retourné les statuts. La Commission chargée du sujet sera sollicitée prochainement. Une séance entre les commissions des cinq communes va être organisée.

M. Maurice Borloz profite de remercier M. Patrice Dumusc, huissier du Conseil général, pour ses 38 années au service de la Commune et lui souhaite une belle retraite.

La parole n'étant plus demandée, le Vice-président lève la séance à 22h05 et invite l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.

Au nom du Conseil général



Le Vice-président
Yvan Burnier



La Secrétaire
Valérie Teissl

Rennaz, le 25 novembre 2017
Modifié, Rennaz, le 8 décembre 2017